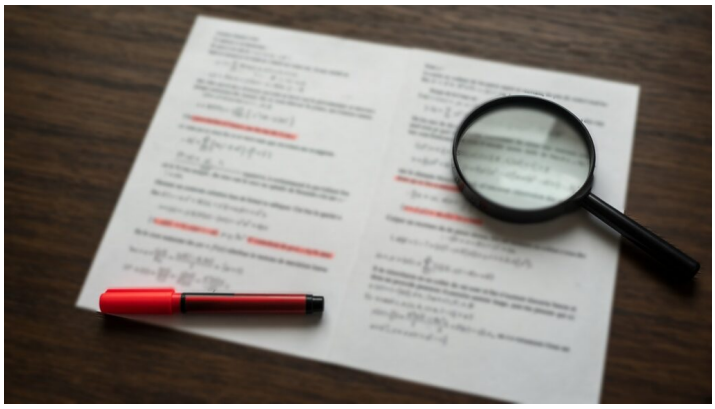
LES ENJEUX

PRÉVENTION DE L'ADDICTION | RÉGLEMENTATION

Jeu excessif : l'ANJ retouche son algorithme sans l'assouplir

Antoine DUGAST
Publié le 13 novembre 2026 . Lecture estimée : 4 min



En octobre, l'ANJ a modifié sans annonce la formule qui repère les joueurs excessifs. La rédaction des Enjeux a comparé les deux versions ligne à ligne. Le seuil et les poids ne bougent pas, et les principales retouches rendent l'outil plus sévère, à commencer par les joueurs gagnants.

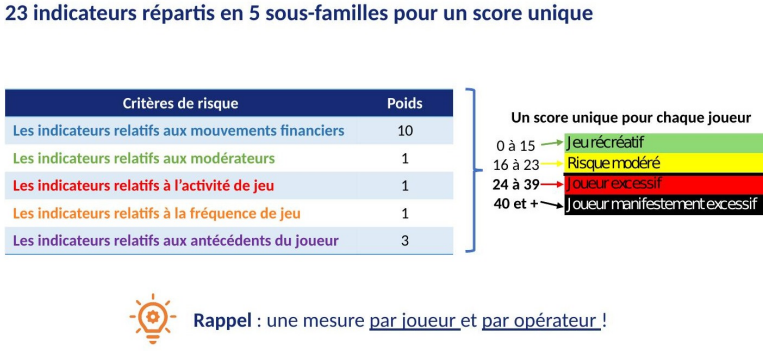
Au printemps, l'ANJ a présenté son algorithme du jeu excessif. Appliqué au jeu en ligne, il repérait 600 000 joueurs excessifs, à l'origine de 60% du produit brut des jeux en ligne. La formule de mai, signée par Isabelle Falque-Pierrotin, détaillait ses 23 indicateurs.

En octobre, son successeur Pascal Chevremont a signé une version modifiée. Elle figure parmi les décisions du collège mises en ligne par le régulateur, sans annonce particulière. La rédaction des Enjeux a comparé les deux textes ligne à ligne.

https://les-enjeux.com/wp-content/uploads/2026/11/les-enjeux-algorithme-anj-article-v2.mp4

Les cinq familles d'indicateurs restent les mêmes. Les mouvements financiers pèsent toujours dix fois plus que la fréquence de jeu, l'activité de jeu ou l'usage des modérateurs. La gestion des comptes, qui inclut les auto-exclusions, garde un poids de 3.

Selon l'échelle présentée en mai, un joueur est excessif à partir de 24 sur 100, et manifestement excessif à partir de 40. La formule d'octobre conserve ce seuil de 24, et tous ses coefficients sont identiques à la décimale près. Seule nouveauté de forme, la note finale est désormais arrondie à l'entier.



Poids des cinq familles d'indicateurs et échelle du score, inchangés en octobre. Source : ANJ, présentation de mai.

Les changements tiennent en une dizaine de précisions techniques. Les deux principales corrigent des angles morts qui faisaient baisser la note de certains joueurs.

Gagner ne protège plus

Dans la version de mai, la note financière d'un joueur gagnant sur la période pouvait devenir négative. Avec son poids de 10, elle effaçait une partie des autres signaux de jeu excessif : jeu à toute heure, limites relevées, auto-exclusions.

La formule d'octobre bloque cette note à zéro. Un joueur qui gagne de l'argent reste donc repérable par son comportement. L'ANJ maintient un faible poids à l'activité de jeu pour ne pas surnoter les joueurs de poker professionnels.

Les mois sans compte ne comptent plus

Une minorité de joueurs « ferment et rouvrent des comptes à intervalles réguliers », note l'ANJ. Ce va-et-vient peut traduire « une volonté d'arrêter de jouer » qui ne dure pas. L'algorithme relève donc la note de ceux qui n'ont pu jouer qu'une partie du semestre.

En mai, un joueur qui fermait son compte en janvier et le rouvrait en mai était réputé pouvoir jouer tout le semestre. En octobre, seuls comptent les jours où il avait un compte ouvert. Dans l'exemple de l'ANJ, sa période passe de six mois à 52 jours. Son coefficient de correction grimpe de 1 à près de 1,4, et relève d'autant la note de quatre familles sur cinq.

Quelques allègements à la marge

D'autres retouches allègent la note, sur des indicateurs secondaires. Les comptes sans aucune mise sortent du calcul, sauf s'ils ont servi à demander une auto-exclusion. Les jeux d'appoint de type jackpot ne comptent plus comme des mises.

Retouche d'octobre	Effet sur la note
Note financière bloquée à zéro pour les joueurs gagnants	Hausse
Jours sans compte ouvert exclus de la période de jeu	Hausse
Activité secondaire comptée dès 10% des mises de l'activité principale, contre 10% du total	Hausse
Achats au poker ajoutés au décompte des mises	Hausse
Comptes sans aucune mise exclus, sauf demande d'auto-exclusion	Baisse
Comptes utilisés seulement pour déposer ou retirer exclus du nombre de comptes	Baisse
Jeux d'appoint de type jackpot retirés du décompte des mises	Baisse

Les deux retouches les plus lourdes, sur la note financière et sur la période de jeu, vont dans le sens de la sévérité.

Un assouplissement qui n'est pas venu

En juin, devant les députés, Pascal Chevremont s'inquiétait de six ans de chiffres « minorés » par les opérateurs (A lire aussi : son audition). En octobre, lors d'un entretien avec la rédaction des Enjeux, il résumait l'objectif : « On ne parle pas de se débarrasser, on dit désintensifier. »

Après ce changement de présidence, la question d'un assouplissement se posait. La formule signée en octobre ne touche ni au seuil ni aux poids, et ses principales retouches la durcissent.

L'ANJ n'a pas publié l'effet de cette révision sur le nombre de joueurs repérés. Les opérateurs déposent cet automne leurs plans d'action contre le jeu excessif pour 2027. La formule sert d'étalon à l'effort d'identification que le régulateur attend d'eux.